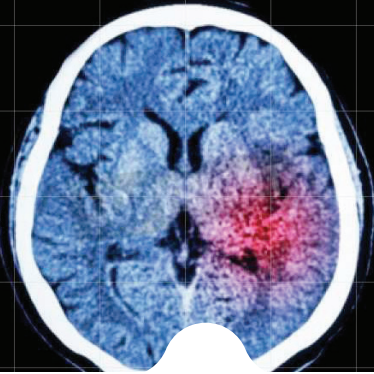


URGENCES AVC : BIEN IDENTIFIER ET PRENDRE EN CHARGE UN AVC

Programme DPC médecins : n° 14861500018

D^r Sandrine Deltour • Service des Urgences Cérébro-Vasculaires • Hôpital Pitié-Salpêtrière
D^r Yann L'Hermitte • Centre Hospitalier Marc Jacquet, Melun

 Département Formation médicale continue



PERMETTRE UNE MEILLEURE APPRÉCIATION CLINIQUE DES PATIENTS PAR UNE MAÎTRISE DES SCORES CLINIQUES, DES BASES DE LECTURE DE L'IMAGERIE CÉRÉBRALE, DES STRATÉGIES ET MODALITÉS THÉRAPEUTIQUES.



Contenu

Ce programme DPC traite de l'identification et de la prise en charge aiguë des AVC en délivrant, d'une part, un socle commun de connaissances et en s'appuyant, d'autre part, sur l'analyse des pratiques professionnelles des participants ; les quatre étapes du DPC leur permettront d'optimiser leurs connaissances de la prise en charge des patients victimes d'un AVC et une meilleure appréciation clinique des patients par une maîtrise des scores cliniques, des bases de lecture de l'imagerie cérébrale, des stratégies et modalités thérapeutiques.

Ce programme permettra également de reconnaître les patients susceptibles de bénéficier d'une thrombolyse et de bien identifier les pièges diagnostiques.

Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

Choisissez bien votre ODPC

Le programme DPC n° 14861500018 « Urgences AVC : bien identifier et prendre en charge un AVC » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2016.

Public visé

Ce DPC concerne plus particulièrement les médecins spécialistes :

- médecine générale
- anesthésiologie/réanimation chirurgicale
- cardiologie et maladies vasculaires
- gériatrie/gérontologie
- neurologie

Inscription à retourner

Département de FMC - UPMC
Boîte courrier 1520
4 place Jussieu
75252 Paris Cedex 05

- Contact
Raissa Joly : 01 44 27 68 42
raissa-carine.joly@upmc.fr
Malika Achili-Saada : 01 44 27 69 81
malika.saada@upmc.fr
- Fax : 01 44 27 69 22

DURÉE

2 jours consécutifs en présentiel

DATES

Jeudi 11 et vendredi 12 février 2016
De 9 h à 18 h

LIEU DE LA FORMATION

Hôpital Pitié-Salpêtrière, 75013 Paris

FINANCEMENT

- **Pour les médecins libéraux :**
ce DPC est financé par l'OGDPC et chaque participant inscrit au programme DPC percevra une indemnité de l'OGDPC d'un montant de 690 €.
- **Pour les médecins non libéraux (salariés ou hospitaliers) :**
le coût d'inscription est de 1 145 € à prendre en charge par l'OPCA ou l'employeur.

Nom : Nom de naissance : Prénom : Date de naissance :

Adresse professionnelle :

CP : Ville :

Tél prof : Portable : E-mail :

N° RPPS : N° ADELI : Spécialité :

Statut : + de 50 % d'activité libérale salarié/hospitalier mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral :

Je crée mon profil sur le site www.mondpc.fr et

Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861500018 (Urgences AVC : bien identifier et prendre en charge un AVC)

Je demande la réservation d'une chambre d'hôtel (Hébergement pris en charge par le département de FMC - UPMC si j'habite en région hors Île-de-France)